

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Affiché le
ID : 044-214400756-20221013-53_2022-DE

<u>Nombre de conseillers</u> en exercice14 présents.....9 votants.....12

L'an deux mil vingt-deux, le **TREIZE OCTOBRE**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 octobre 2022

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc PIERRISNARD Béatrice LE BOULER Cédric CHIRADE Brigitte HUGRON Dominique
GUILLEMOT Tatiana MARTIN Yves DUMARCHÉ Jérémy RIOTTE Sandrine

ABSENTS EXCUSÉS : HAMON Sylvain donne pouvoir à LE BOULER Cédric ; BOMMÉ Jean-Paul donne pouvoir à
PIERRISNARD Béatrice ; GRIMAUD Sylvie donne pouvoir à DUMARCHÉ Jérémy ; RAIMBAUD Nelly

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUTERTRE Thomas ;

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : RIOTTE Sandrine

OBJET

53/2022

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE –
ANNEE 2021**

Monsieur le Maire expose au Conseil que la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement organise dans une perspective de transparence, l'information détaillée des élus et des consommateurs sur l'organisation, le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité du service public de l'eau potable de l'année 2021 établi par Atlantic'eau.

DONNE ACTE à Monsieur le Maire de cette communication, étant précisé que ledit rapport sera mis à la disposition du Public, en Mairie, aux heures d'ouverture.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

